

CONSEIL DE QUARTIER CHAMP DE FOIRE
Compte-rendu de la réunion du 9 septembre 2014
Maison de Quartier du Champ de Foire – 36 rue Sayous

Secrétaire de séance :

C'est Solange TETAUD qui est secrétaire de cette séance.

Validation du compte-rendu de la réunion précédente :

Aucune remarque n'est faite sur ce compte-rendu, il est accepté à l'unanimité.

Finalisation du projet de marquage de la rue de Melbourne :

Mickael ARNAUD vient apporter un soutien technique au Conseil de Quartier pour tenter de parachever le projet.

- Le groupe de travail Voirie du Conseil de Quartier s'est rendu sur place afin d'étudier l'emplacement des plots de la chicane la plus proche du feu tricolore. Mickael ARNAUD signale qu'il n'a pas reçu la proposition qui devait lui être transmise par le groupe de travail, celle-ci n'a donc pas pu être étudiée par le bureau d'études Ville. Le groupe de travail dit qu'un plan semble bien avoir été déposé en Mairie où figurent un positionnement précis des plots et un ralentisseur de type dos d'âne visant à ralentir la vitesse
 - ➔ l'expérience des collectivités a montré que ce type de ralentisseur est une source de nuisances sonores pour les riverains explique Mickael ARNAUD. Celles-ci préfèrent actuellement mettre en place des plateaux surélevés, il cite l'exemple de celui mis en place boulevard Ocard Planat où depuis, les véhicules respectent bien la vitesse à 30 km/h
 - ➔ le coût approximatif est demandé pour un tel équipement : cela se situerait entre 15 000 et 20 000€
- le sujet sera revu au prochain Conseil de Quartier, le temps pour les services de la Ville de retrouver le plan et de l'analyser.

Présentation d'esquisse pour le projet Château d'eau du Breuil :

Une esquisse faite par le bureau d'études de la Ville est présentée par Mickael ARNAUD. Des modifications et des aménagements complémentaires sont proposés par rapport aux demandes du Conseil de Quartier :

- 1 allée pour accéder au terrain du château d'eau est envisagée depuis le boulevard Deligné (en remontant le long des garages), tandis que l'allée actuelle qui longe le Chaudron est supprimée
- 2 parkings sont proposés à l'arrière des immeubles et de part et d'autre du bâtiment conservé

Les Conseillers de Quartier souhaitent prendre 1 temps pour étudier l'ébauche d'aménagement faite par le bureau d'études. Ils demandent à ce que le plan leur soit transmis et proposent de communiquer leurs remarques au prochain Conseil de Quartier d'octobre.

Point sur le projet Cheminement piétons entre Deligné et le Breuil :

- Mickael ARNAUD indique que la consultation a été relancée pour la rampe au niveau des garages entre Deligné et le Breuil. À ce jour il n'y a que 2 offres :
 - ➔ une rampe en fibre de verre amovible pour un coût d'environ 18 400€ TTC (compris le terrassement nécessaire)
 - ➔ une rampe maçonnée en béton pour un coût d'environ 11 000€ TTC, le garde corps nécessaire est estimé à environ 4 000€ TTC, ce qui ferait un coût total d'environ 15 000€
- pour les Conseillers de Quartiers, la solution amovible ne paraît pas utile; a priori la solution en béton convient mieux globalement mais le coût final reste à confirmer
- ils demandent si une solution de préférence en régie pourrait être envisagée?
- selon les éléments qui leur seront apportés, les Conseillers de Quartier devraient voter pour le projet définitif au Conseil de Quartier d'octobre.

Retour des groupes de travail thématiques :

Voirie :

Un tableau a été établi en 2011 pour le projet de réfection des trottoirs du quartier à partir du classement fait par les Conseillers de Quartier :

- ➔ ce tableau avec les annotations des Conseillers de Quartier sera transmis au groupe de travail

Cadre de vie : le groupe ne s'est pas réuni depuis le dernier Conseil de Quartier, une date est calée au 16 septembre prochain de 18h00 à 19h30 à la maison de quartier.

Patrimoine : le groupe ne s'est pas réuni depuis le dernier Conseil de Quartier, une date est calée au 23 septembre prochain de 18h00 à 19h30 la maison de quartier.

Retour sur le marché nocturne du 1^{er} août dernier:

- les Conseillers sont globalement satisfaits du bon déroulement de l'animation et du taux de fréquentation en augmentation d'après eux
- l'horaire pour la fin de la manifestation est fixé trop tôt selon eux (23h00), ils demandent s'il peut être repoussé?
- le groupe de musiciens a beaucoup plu
- l'association des boulistes souhaiterait refaire une animation l'année prochaine mais de préférence en soirée si possible
- les associations des commerçants et des amis de St-Antoine signalent qu'elles ont été seulement 2 associations, au lieu des 3 prévues, à tenir la buvette car l'ASERC n'était pas représentée lors de l'attribution des fonctions. Elles font un constat très positif de cette édition en expliquant avoir manqué de marchandises pour répondre à la demande. Selon elles une deuxième caisse pour les tickets aurait été nécessaire afin d'éviter l'attente des personnes. Cette année, leur bénéfice a été de 1 000€, elles remercient le Conseil de Quartier.
- seul bémol les tables livrées étaient très sales.

Informations et questions diverses :

- Grand Cognac organise une fête du Développement Durable, le 4 octobre prochain de 14h30 à 20h30 dans l'ancienne mise en bouteille de la maison Hennessy (quais). Une invitation sera transmise aux Conseillers. Lors de la manifestation il sera présenté le défi "familles à énergie positive" qui va être lancé par Grand Cognac le 1^{er} décembre 2014. Ce défi consiste à essayer d'économiser 8 % d'énergie par rapport à l'année précédente. À cet effet, des équipes devront être constituées de 8 à 10 foyers vivants sur le territoire communautaire (d'une même famille, de groupes d'amis, de Conseillers de Quartiers, de voisins ou de personnes qui ne se connaissent pas...). Une présentation plus précise du projet sera faite lors de la fête du Développement Durable et au Conseil de Quartier d'octobre
- un riverain à l'angle de la rue de la Chaudronne et de la rue Guynemer fait une demande à la Ville pour inverser les stop situés dans l'axe Guynemer /Allée du Parc. Il demande qu'ils soient déplacés sur l'autre axe la Chaudronne/Allée des Chênes verts. L'avis du Conseil de Quartier est sollicité sur ce sujet :
 - ➔ les membres présents sont défavorables à cette solution
- le revêtement de la chaussée rue Jean Mermoz et rue Guillaumet va être refait fin septembre début octobre.

Réponses aux questions précédentes

- la création d'une place de stationnement pour PMR au droit du n°158 de la rue de la République n'est pas envisageable à cet emplacement car il se trouve en plein carrefour
 - ➔ les Conseillers proposent que l'emplacement soit matérialisé rue du Champ de Foire, le long du transformateur
- la mise en place d'un miroir au droit du carrefour Millardet/Victor Hugo ne serait pas efficace car la largeur de l'avenue Victor Hugo est trop importante à cet endroit
- le marquage des places de stationnement devant l'école Anatole France a été réalisé. D'autre part, une sensibilisation des agents et enseignants va être faite afin de leur rappeler d'utiliser le parking du Centre médico social
- l'installation d'un bac à fleurs sur le trottoir près des barrières de la rue du Champ de Foire n'est pas envisageable car cela entraînerait des coûts de gestion supplémentaires pour la collectivité
 - ➔ afin d'empêcher le passage de véhicules à cet endroit, le Conseil de Quartier souhaite-t-il étudier un projet d'aménagement pérenne qui répondrait également à la problématique de l'arrêt de bus précédemment évoquée sans générer des coûts de gestion?
- par rapport au manque de visibilité des panneaux d'interdiction de stationner sur l'emplacement du marché du Champ de Foire :
 - ➔ il est proposé d'installer 2 panneaux face au marché côté rue du Château d'eau
 - ➔ les membres présents sont favorables à cette solution et d'accord pour en financer l'achat sur le budget 2014 du Conseil de Quartier
- après vérification, la balayeuse passe en moyenne une fois par mois dans la nuit ou dans la journée dans la cité de la Chaudronne. Là où il y a des véhicules garés elle ne peut intervenir; dans ce cas une équipe passe avec la souffleuse
- le terrain de boules du Champ de Foire et ses abords ont été nettoyés par les services

- le dépôt sauvage rue Millardet près du Lidl a été enlevé

Questions diverses :

- place du Champ de Foire, il est signalé que la borne du bas reste ouverte tout le temps même quand le marché est fermé et que les eaux de ruissellement du poissonnier sont toujours gênantes (en bas de la place)
- rue du Château d'Eau, le caniveau créé récemment en bas de la rue n'est pas signalé : est-il possible de faire un marquage "dents de requin"? Des Conseillers de Quartier ajoutent que depuis la création du caniveau, l'ambulancier aurait moins d'eau mais qu'à priori cela n'aurait rien changé pour le pressing
- rue Albert Schweitzer, des herbes hautes sont signalées des 2 côtés de la rue
- rue de Bellefonds, il est mentionné que les bordures à l'extrémité des chicanes ne sont pas suffisamment visibles en particulier pour les cyclistes. Serait-il possible de les rendre plus visibles (peindre les bordures en blanc, mettre des catadioptres ...) ?

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu :
mardi 14 octobre 2014 à 18h30 à la Maison de Quartier, 36 rue Sayous.

Membres du Conseil de Quartier présents :

Jacqueline BERGER, Julien BIA, Yves BIROT, Jean-Luc DEAU, Hubert DÉGROIS, Philippe DUFRAISE, Jean-Paul DUMAS, Didier DUSSAIX, Michel ETEVENARD, Christian GABRIELSEN, Marinette GALLARD, Marie-France GIOVANNONE, Catherine GOGUET, Jean-Yves LANTERNE, Nicole LE LAIN, Annie MATRAS, Micheline MOUKLI, Solange TETAUD.

Membres du Conseil de Quartier excusés :

Francis BARDAUX, Morgan BERGER, Virginie DRAHONNET, Solange ETEVENARD, Sylvie GAUTIER, Jean-Claude MARTIN, Sylvie MORANDIERE.

Participaient également :

Mickael ARNAUD (Bureau d'études Ville), Pascaline BANCHEREAU (élue référente du quartier Champ de Foire) et Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale-Agenda 21 Ville).